

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal /n° 16-2017

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	10/04/2017
Présents	13
Absents	10
Procurations	4
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du dix avril deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le quatorze avril deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CAZANAVE Véronique à Xavier CAUX, VIDAL Candy à Nicole QUILLIEN, MARIEIRO Fabienne à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Absents : CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, LEVENARD Christian, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 17 MARS 2017 : **adopté à l'unanimité.**

Objet : Création de postes suite à des mouvements de personnel. (changement de grades)

VU le code général des collectivités territoriales,
 VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
 VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,
 VU l'avis du comité technique en date du 12 avril 2017
 VU le budget de la collectivité,
 VU le tableau des effectifs existant, mis à jour le 14 avril 2017,
 CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer un certain nombre de postes afin de permettre le changement de grade des agents,

mouvement de personnel changement de grade : création de postes			
TC	Adjoint administratif principal de 2° classe	C	1
TC	Adjoint technique principal de 2° classe	C	1
TNC	Agent spécialisé principal écoles maternelles 1° classe (30 h)	C	1
TNC	Assistant d'enseignement artistique principal de 1° classe (5 h)	B	1
TC	Brigadier Chef Principal	C	1
Total postes à créer			5

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré,
 Décide à l'unanimité de créer au tableau de l'effectif les postes énumérés
 dans l'exposé de Madame le Maire,

- Dit que les crédits sont inscrits au budget,
- Charge Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente délibération.



Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE
 le 21/04/2017
 Application agréée E-legalite.com